

La Commission scolaire des Phares reconnue chef de file en matière d'économie d'énergie

Rimouski, le 26 septembre 2008 – La Commission scolaire des Phares se classe parmi les trois finalistes, à l'échelle du Québec, du Concours « Excellence mieux consommer » organisé par Hydro-Québec. Ce concours rend hommage à des entreprises et organismes qui se sont illustrés dans le cadre d'un programme d'efficacité énergétique.

La C.S. des Phares a posé sa candidature à ce concours pour la réalisation de son important projet d'économie d'énergie au Pavillon de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle Mont-Joli – Mitis. Véritable modèle en économie d'énergie, l'atelier de mécanique agricole situé à Saint-Joseph-de-Lepage utilise un système de ventilation basé sur la géothermie (utilisation de la chaleur du sol) et une roue thermique. Un mur solaire est également installé. Ces différentes mesures permettent d'amoinrir de façon importante les coûts reliés à la consommation d'énergie. Les mesures mises en place permettent de réaliser une économie annuelle récurrente de l'ordre de 25 000 \$.

Par la réalisation de ce projet, l'engagement de la Commission scolaire des Phares dans la voie de l'économie énergétique a été reconnu à de multiples reprises, d'abord à un palier régional par des regroupements de gens d'affaires de Mont-Joli et de Rimouski (Gala de l'entreprise) et, en mai dernier, par Hydro-Québec qui décernait à la Commission scolaire une « Mention d'honneur », à Québec. Du même coup, le projet de la Commission scolaire des Phares devenait éligible au concours « Excellence mieux consommer » qui réunissait des finalistes de toutes les régions du Québec.

Sept commissions scolaires au Québec s'étaient inscrites à ce concours. Dans la catégorie « Projet institutionnel », la C.S. des Phares s'est retrouvée finaliste avec la Commission scolaire des Bois-Francs et la Ville de Rivière-du-Loup qui a présenté le projet d'efficacité énergétique et de développement durable associé à la construction du Centre Premier Tech. « C'est le projet de Rivière-du-Loup qui s'est classé en première place et qui a même gagné le grand prix panquébécois, toutes catégories confondues. Mais à la Commission scolaire des Phares, nous pouvons être fiers de notre projet reconnu parmi les trois meilleurs au Québec, dans la catégorie institutionnelle. C'est une reconnaissance importante qui nous motive à poursuivre nos efforts sur la voie du développement durable et des économies énergétiques », précise le directeur des Services des ressources matérielles de la Commission scolaire, M. Carl Ruest.

La C.S. des Phares tient également à féliciter le grand gagnant de ce concours d'excellence, la Ville de Rivière-du-Loup, pour son projet particulièrement innovateur. « La région du Bas-Saint-Laurent était bien représentée lors de la remise des prix. »

Le concours « Excellence mieux consommer » d'Hydro-Québec rend hommage aux clients et partenaires qui se sont distingués par des réalisations de qualité exceptionnelle en matière d'efficacité énergétique. Hydro-Québec reconnaît les initiatives sur le plan des économies d'énergie, de même que l'innovation, les efforts de promotion et l'engagement envers la protection de l'environnement.